

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 16 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 16 avril à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; *THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHAPPÉ Fanny à DUMAIL Michel ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; JOBIC Cyril à SCOLAN Marie-Thérèse ; KERHERVE Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Tugdual à LE GOFF Philippe ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LOZAC'H Claude ; PIRIOU Claude ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Evelyne ; AUBRY Gwénaëlle ; BOETE Cécile ; DOYEN Virginie ; PARISCOAT Dominique.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	56
Procurations	09
Votants	65
Absents	23

DEL2024-04-098

EMPLOIS ASSOCIATIFS LOCAUX : SUBVENTIONS 2024 - MJC BEGARD

Vu la délibération DEL20200118 adoptée le 04 février 2020 actant la poursuite du dispositif de soutien pluriannuel aux emplois associatifs locaux pour la période 2020-2023 ;

Vu le Budget Primitif 2024 adopté le 26 mars 2024 qui dédie une enveloppe de 1.4M€ pour les associations ;

Considérant le courrier du Conseil départemental en date du 14 janvier 2024, annonçant la prolongation du dispositif d'une année supplémentaire pour finaliser le travail d'actualisation du dispositif et de ses critères ;

Considérant la volonté forte de l'Agglomération de maintenir son soutien aux associations malgré un contexte budgétaire contraint ;

Considérant les emplois aidés concernés, détaillés ci-dessous :

EMPLOIS ASSOCIATIFS CONVENTIONNES pour 2020-2023 (avenant à prévoir pour 2024)			
Associations	Localisation	Objet	Prise en charge maximale 2024
MJC	Bégard	Responsable Administratif et financier	8 000,00 €
MJC	Bégard	Animateur culturel	8 000,00 €

Considérant la prise en charge maximale pour l'ensemble des emplois aidés de 113 306,66 € pour l'année 2024 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide la prolongation du soutien aux emplois associatifs locaux pour l'année 2024, dans l'attente de l'actualisation du dispositif départemental ;
- Valide au titre de l'année 2024 les subventions prévues dans les conventions conformément au tableau détaillé ci-dessus ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire, et notamment l'avenant à prévoir pour l'année 2024.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Yannick ECHEVEST

